



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Le ministre

Réf : BDC\_AP/2022-10/40291\_KG

Paris, le

04 JANV. 2023

Monsieur Yannick VAUGRENARD  
Sénateur de Loire-Atlantique  
Palais du Luxembourg  
15 rue de Vaugirard  
75291 PARIS CEDEX 06

Monsieur le Sénateur,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur le non-respect des limites imposées aux émissions atmosphériques et aux rejets aqueux de l'usine de fabrication d'engrais appartenant à l'entreprise norvégienne Yara, située à Montoir-de-Bretagne.

Cette installation fait en effet l'objet de constats persistants de non-conformité depuis plusieurs années de la part de l'inspection des installations classées, notamment en matière de rejets atmosphériques et aqueux.

Compte tenu de ces constats et afin de faire cesser cette situation, ce site a été placé en vigilance renforcée dès juillet 2021. Dans le cadre de ce dispositif, la société Yara a élaboré un plan de mise en conformité comportant des mesures concrètes, quantifiables et vérifiables devant être mises en œuvre selon un échéancier déterminé.

L'avancement de la mise en œuvre de ce plan de mise en conformité fait l'objet d'un suivi très attentif de l'inspection des installations classées et de mes services, et peut être consulté sur le site internet du ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. En ce sens, une réunion avec l'exploitant a été organisée le 10 novembre dernier, sous l'égide de mon conseiller prévention des risques, santé, environnement, urbanisme et aménagement, en présence du sous-préfet de Saint-Nazaire et des services de la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), afin de faire un bilan de l'avancement des actions prévues et des engagements pris par cet exploitant. Un nouveau bilan sera réalisé début 2023.

Enfin, des sanctions administratives, en matière d'astreintes, seront par ailleurs engagées à l'encontre de la société Yara tant que les non-conformités persisteront. Soyez assuré de mon engagement renouvelé à suivre le cours de cette situation au plus près.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Sénateur, l'expression de ma considération distinguée.

Christophe BÉCHU

